



# AMOPA T.D.U - 974

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE  
DES PALMES ACADÉMIQUES - SECTION DE LA RÉUNION



**TDU N° 59**

**30 novembre 2023**

Chers amis, adhérents et sympathisants de L'AMOPA à La Réunion

Vous découvrirez dans ce numéro en premier lieu, la réussite exceptionnelle de quatre jeunes étudiantes en licence ou maîtrise, actuellement en stage à l'IRTS qui se sont distinguées des autres candidats, par leur talent de créativité et d'originalité qu'elles ont déployé durant toute l'année. Le 25 octobre dernier, à la Mairie de Saint Leu, l'AMOPA avec le soutien de la MAE, leur a décerné une bourse de l'Enseignement Supérieur de 800 ou 1000 euros chacune, en fonction de leur classement. Les lauréates sont les suivantes : **PAILLER M. Mila** du Lycée Ambroise Vollard a reçu 1000 €, les trois autres lauréates ayant eu chacune 800 € : **SADALA Kyshia Claude** de l'IRTS, **LAURET Emma** de l'IRTS et **M'ZE Morgan** de l'IRTS.

Félicitations à ces brillantes étudiantes pour leur très belle réussite! Souhaitons-leur un bel avenir.

Dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire, et en partenariat avec le groupe VYV, la MGEN a invité l'AMOPA à des conférences ayant pour thème, Exploration : l'innovation sociale dans l'alimentation.

Nous avons eu la chance d'y assister et ainsi, de pouvoir mesurer la volonté de toute l'assemblée de préserver notre île, et donc notre planète. Lors de débats riches entre animateurs et public, des idées ont germé, donnant envie à chacun de s'impliquer davantage dans notre vie de tous les jours...et, peut-être, aurons-nous l'occasion de rencontrer un animateur, de prendre le temps de discuter avec lui, afin d'aller encore plus loin dans notre réflexion.

Vous vous promènerez , grâce à notre collègue Denis Baillif, dans la Bambusaie du Guillaume St-Paul, immense jardin spécialisé dans la culture du bambou. Alexandre Perrussot, le propriétaire des lieux est plus qu'un accompagnateur. Il détient le pouvoir de transformer cette balade en une aventure enrichissante et instructive. Sa capacité à partager des anecdotes fascinantes fait de lui un véritable conteur de la nature.

Vous lirez la chronique de Jean-Yves Sauzet, proviseur à la retraite, qui, à partir de son expérience professionnelle, donne son point de vue sur le retour aux groupes de niveaux au collège.

**Monique Azizollah et Valérie Yvergnaux**

## SOMMAIRE

### **Sommaire du TDU n° 59**

- 1 - Edito de Monique Azizollah et Valérie Yvergnaux
- 2 - Remise des bourses de l'Enseignement supérieur de l'Amopa
- 3 - Conférence sur l'innovation sociale dans l'alimentation
- 5 - Sortie AMOPA: La Bambusaie de Guillaume Saint Paul
- 7 - « Réforme » par Jean-Yves Sauzet

# Remise des Bourses de l'Enseignement Supérieur de l'AMOPA Avec le soutien de la MAE le 25 octobre 2023 à la Mairie de Saint Leu

L'AMOPA offre chaque année des bourses en faveur d'étudiants de niveau III ou II, leur permettant d'effectuer un stage concernant leur sujet d'étude, original ou innovant dans les domaines artistique, littéraire, économique, social, scientifique ou technologique et dont les résultats peuvent être publiés, ou leur sujet d'étude en vue de l'obtention d'un examen ou d'un diplôme universitaire.

Cette année, notre section régionale a vu quatre étudiants récompensés, sur un total de onze au plan national. Ces étudiants sont issus de l'Institut Régional du Travail Social et du Lycée Ambroise Vollard.

La remise de ces prix a eu lieu le mercredi 25 octobre 2023, à 11h dans la salle des mariages de la mairie de Saint Leu, ancien Hôtel des Postes, en présence de Monsieur Philippe Bénét, Président National de la MAE, Madame Christiane André, Présidente de la section Réunion de l'AMOPA, Monsieur le Vice-Président National de la MAE et Madame Jessie Robert, Déléguataire Départementale de la MAE.



# Conférence sur l'innovation sociale dans l'alimentation

L'AMOPA a été invitée par la MGEN dans le cadre de leur partenariat avec le groupe VYV, à des conférences ayant pour thème Exploration : l'innovation sociale dans l'alimentation.

Cet évènement a eu lieu le vendredi 3 novembre 2023 au lycée agricole Boyer de la Girauday à Saint-Paul.

Dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire, il s'agit de valoriser les actions qui se déroulent à la Réunion, première étape du tour de France sur l'alimentation, l'économie sociale et solidaire et l'innovation. Cet évènement prendra fin dans un mois, à Rennes.

Le programme nous proposait cinq regards sur des actions innovantes.

## •Le « regard du cœur » mis en place à Mayotte avec des jardins urbains.

L'action « regard du cœur » développée à Mayotte nous a été présentée grâce à un petit film, l'objectif étant de former et d'éduquer la jeunesse au développement durable.

Elle consiste à travailler essentiellement sur des potagers permacoles et à tenter de trouver des solutions pour la gestion de l'eau, problème crucial à Mayotte.

De plus, le tri des déchets ménagers permet de mettre en place la permaculture et la production réalisée est alors distribuée au travers des épiceries solidaires et sociales.

Faute de temps, nous n'avons malheureusement pas pu assister à deux ateliers, **Zerbast Peï**, et **Vito Run**.

## •Zerbast Peï : le tisaneur

Le tisaneur a présenté à l'assemblée sa production : C'est une personne passionnée qui a obtenu l'autorisation de collecter dans le parc national de la Réunion, des plantes médicinales et de médecine traditionnelle.

## •Vito Run :

C'est une entreprise de recherche de germination de plantes, dans le cadre de l'innovation et du respect de l'impact environnemental. Elle travaille, en laboratoire, sur la culture in vitro des plantes et sur leur pouvoir dans notre alimentation.

## •Forma terra : un regard différent sur l'agriculture de demain. Stop aux pesticides !

L'innovation porte essentiellement sur une agro-écologie urbaine et agricole pour éviter l'importation de 42 000 tonnes de pesticides et d'engrais chimiques à la Réunion.

Le lycée agricole Boyer de la Girauday à Saint-Paul dispose d'une surface agricole de 18 ha qui va permettre de fournir des repas bio aux enfants des écoles primaires de Saint-Paul.

Le principe est de créer sur ses 18 ha, des bandes de productions agricoles et d'effectuer une rotation des cultures avec comme seul apport, un engrais naturel, le fumier.

Pour éviter les pesticides, on a mis en place un poulailler mobile avec des poules pondeuses qui produisent 40 à 50 œufs par jour. Non seulement, elles permettent un désherbage naturel sur une parcelle qui leur est attribuée, mais en plus, elles apportent un engrais naturel grâce à leur fiente. Elles peuvent également éviter le problème des mouches qui piquent les fruits, puisqu'elles mangent leurs larves.

Les poules sont installées sur les bandes maraichères durant environ 15 jours, ensuite, elles sont déplacées avec leur poulailler sur une autre bande. A la fin du cycle qui dure un an, elles reviennent à leur bande initiale.

Les élèves de CAP et de BEP Exploitation Agricole participent activement à cette innovation.

## •Les alchimistes peï : nourrir le sol qui va nourrir les plantes : le compostage

L'objectif est de supprimer l'enfouissement des déchets alimentaires et de réduire les 42 000 tonnes d'engrais importés.

À la Réunion, 90 000 tonnes de déchets alimentaires doivent être traités. Le problème de l'enfouissement est la production de méthane que les grosses pluies répartissent sur les sols et les polluent. Le compostage permet également un apport nutritif pour les sols. La matière organique est ainsi recyclée sur l'île.

Une réglementation européenne au 1er janvier 2024, interdira l'enfouissement des déchets ménagers alimentaires. Elle sera contraignante, mais des solutions doivent être créées pour venir à bout de ce gaspillage de déchets alimentaires que l'on retrouve dans les poubelles.

Il faut donc prévoir une gestion de proximité pour ces déchets, afin de les collecter et de les remettre à des maîtres composteurs. Le compostage. La fonction de maître composteur est une formation agréée en quatre mois. Elle permet une professionnalisation de la création du compost. Elle crée aussi l'emploi local.

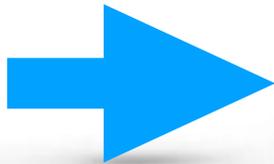
Plusieurs établissements scolaires sont partenaires de cette opération et collectent déjà leurs déchets alimentaires au sein des établissements. Citons un exemple, le collège de La Chatoire au Tampon.

Vous trouverez, ci-dessous, un document réalisé par Monsieur Dennemont, alchimiste pays.

En nous présentant le tri, le compostage, les alchimistes pays nous ont permis de porter un autre regard sur la production agricole.

Document : les alchimistes peï.

Valérie Yvergniaux et Monique Azizollah



## Ne ratez pas les cours de François Dupré

Programme du cours de littérature dispensé par François Dupré, IA-IPR de Lettres à la retraite, au collège des Aigrettes à Saint-Gilles le jeudi de 17h à 19h (en dehors des vacances)  
**Début des cours: Le jeudi 8 février 2024**

### DU SURREALISME A L'ABSURDE

**Problématique transversale :** Comprendre ce que sont ces deux mouvements subversifs de la littérature, la poésie Surréaliste et le théâtre de l'Absurde.

Il n'est pas nécessaire de se procurer les œuvres ni de les lire avant le cours.

#### Du surréalisme

André Breton	Nadja
Paul Éluard	Capitale de la douleur
Louis Aragon	Ce que dit Elsa
Raymond Queneau	Les fleurs bleues (démystification)

#### Au théâtre de l'absurde

Samuel Beckett	Fin de partie
Eugène Ionesco	Scène à quatre
Eugène Ionesco	La cantatrice chauve

Et toujours des petites gourmandises pour agrémenter le cours : interviews de l'auteur, textes mis en musique et chantés, extraits de représentations théâtrales...

**réservez ce créneau!**

Il vous sera juste demandé 18€ pour couvrir les frais, plus l'adhésion à l'AMOPA (32€ pour les personnes n'ayant pas honoré leur cotisation annuelle)

A quelque 1000 mètres d'altitude, Alexandre Perrussot cultive près de 150 espèces de Bambous tropicaux et tempérés. Sur les cinq hectares consacrés à la collection de Bambous, on y trouve également une collection de roses anciennes de Bourbon...

Les bambous cultivés à la Bambusaie du Guillaume présentent un intérêt écologique majeur tant comme solution alternative en éco-construction que pour la lutte contre l'érosion, la biodiversité ou la production de biomasse



Nous étions bien une bonne trentaine de personnes autour d'Alexandre Perrussot, le propriétaire des lieux. C'est vrai que Denis Baillif l'organisateur de cette sortie Amopa-Réunion avait invité nos jeunes amies malgaches, lauréates du concours « Plaisir d'écrire... ». Le parcours de la Bambusaie est un véritable labyrinthe, qui abrite une centaine d'espèces de bambous et la visite guidée nous prend trois heures. Alexandre est un passionné et il est passionnant. Il sait tout sur le bambou mais il précise bien, le bambou tropical, qu'il a commencé à planter depuis 1992.



Il a planté environ 10 hectares qui représentent la seule bambusaie de l'île. On se sert du bambou pour fixer les sols, pour protéger les cultures, pour parquer le bétail, pour couper du vent et aujourd'hui les architectes l'utilisent aussi comme éléments décoratifs.

Vous pouvez également lui commander des plants pour votre jardin, il a une réserve de plusieurs centaines de variétés qu'il vend parfois sur les marchés.

On peut tout utiliser dans le bambou. Pour Alexandre la culture du bambou a de l'avenir: La chimie verte, la méthanisation, le biocarburant. De nombreux scientifiques s'intéressent au bambou.





Il semblerait que la bambou est efficace contre les moustiques



il y a une seule variété de bambous endémique le Borbonicus qui est utilisé pour faire des galettes pour les pêcheurs

On a fait également connaissance avec le « sang dragon » *Pterocarpus indicus* Willd qui doit son nom à la gomme de couleur rouge sang qui s'écoule lorsqu'on l'on blesse son écorce. Cette sève est parfois utilisée comme teinture pour des tissus, ou des vêtements.



Nos lauréates malgaches ont appréciées la visite



La visite s'achève par une collation offerte par l'Amopa

**Jean-Yves Morau**

Oh ! C'est pas vrai ! Je rêve ? Pince moi ! J'ai bien entendu ? Il a dit ça ???

Il a dit : « CLASSE DE NIVEAUX » et il a rajouté « GROUPE DE NIVEAUX » !!!! ....

Je désespérais d'entendre ça un jour ... depuis qu'un autre ministre de l'Éducation, il y a près de 50 ans, avait un jour prononcé le mot terrible et destructeur de « HÉTÉROGÉNÉITÉ ». Oui j'ai bien dit : destructeur, et je rajouterai nocif, contre-productif, en un mot « antipédagogique » .

Que l'on se souvienne donc un peu, s'il vous plait, de quand a commencé le terrible déclin des résultats de nos élèves, dans tous les classements internationaux !!...

Oh ! Évidemment, les promoteurs de cette monstruosité n'étaient pas animés de cette volonté destructrice : il voulaient un traitement égalitaire de tous les élèves. Quelle belle idée! Quelle idée séduisante ! Parfaitement conforme à la devise de notre république. Dommage, seulement, que tous les enfants ne soient des clones les uns des autres ... alors, cette organisation serait vraiment adaptée ! Tous, au même âge, les mêmes besoins, la même compréhension, le même développement, la même curiosité !!

Mais tous les parents de plusieurs enfants savent que dans le même environnement, chacun se développait à son rythme, que tous n'avaient pas les mêmes dispositions ... Alors ajoutez à cette disparité naturelle celles que créent nécessairement des environnements très différents ... et imaginez alors le patchwork d'une classe « hétérogène » dans laquelle l'enseignant devra s'adapter tour à tour à des individualités si différentes ! Cela ne peut que provoquer une énorme perte de temps dont souffriront tous les élèves : ceux en difficulté qui auraient eu besoin de plus de soutien, comme ceux aux bonnes capacités avec lesquels on aurait pu approfondir les notions abordées .

Je suis certain que tout enseignant est parfaitement conscient de l'écartèlement auquel on le condamne. J'avais moi-même, à une époque où l'hétérogénéité n'était pas de règle, ressenti, dans certaines classes, cette difficulté. Ainsi, c'est porteur de cette réalité que diverses circonstances m'ont conduit à me diriger vers la fonction de Principal de collège.

Permettez-moi donc de vous faire part de mon expérience personnelle dans ce domaine .

**Le décor.** Je fus nommé à la rentrée 1972 au Collège du Butor, qui n'était autre que le CEG de filles de Sainte Clotilde relogé d'urgence dans un bâtiment de la cité scolaire pour cause de vétusté de ses locaux historiques. De ce fait, le CEG municipal, sis dans des bâtiments d'état, s'était mué en CES, la Directrice du Lycée Lecomte de Lisle en avait été nommée Principal ( ce que, dans la nécessité, elle avait acceptée pour un an), et l'ex-directrice du CEG s'était retrouvée Sous-Directrice du CES ... pour un an aussi, car elle allait accéder à la retraite !!

Je fus donc mis en situation de préparer cette rentrée, en compagnie d'un Sous-Directeur nouveau comme moi, mais qui par chance avait de l'expérience, mais aussi avec les difficultés que l'on peut imaginer ( services des professeurs dont nous ignorions tout , emplois du temps à construire sans aucun matériel adapté, problèmes de locaux à résoudre etc ....) et passais ce premier trimestre à faire la connaissance des personnels, et à observer le fonctionnement de l'établissement. Tout cela était bien sympathique, dans une bonne ambiance de sérénité ... c'est dire aussi que le CES ronronnait tranquillement, suite sans doute aux habitudes prises durant les très nombreuses années sous la houlette de la même Directrice. Les résultats au BEPC étaient très modestes ( bien loin des ceux des CES du centre-ville ) ... et je réfléchissais aux moyens à mettre en oeuvre pour améliorer la situation. Le hasard a voulu que peu de temps avant les vacances de l'été austral je tombe en feuilletant le Bulletin Officiel auquel le CES était abonné, sur une circulaire faisant appel aux établissements volontaires pour être nommés "chargés d'expérimentation". Je vis dans ce cadre "officiel" le chemin qui me permettrait de bouleverser le fonctionnement de mon CES ... et je rédigeais le projet demandé en rassemblant les idées que j'avais caressées .

Mais avant d'aller plus loin, il faut se rappeler ce qu'était alors l'organisation du CES, résultat de la réunion dans le même établissement de classes d'origines diverses : il y avait à l'issue de l'orientation fin de CM2, les classes de type I, précédemment premiers cycles des Lycées, enseignées par des Professeurs Certifiés ( ou Agrégés ) dont le devenir "normal" était d'être orientées en Classe de Seconde, puis les classes de type II, enseignées par des PEGC ( enseignants bivalents ), précédemment en CEG ( certains existaient encore ), et "programmées" pour être orientés en CET. Je dois dire que ces deux catégories ne se distinguaient guère que par les enseignants concernés car ils

avaient le même programme. Par ailleurs, l'absence inévitable de correspondance entre le potentiel d'enseignement d'une catégorie de professeurs et les besoins cumulés de l'ensemble des classes du type considéré, conduisait inévitablement à intégrer dans l'emploi du temps de quelques professeurs une ou deux classes du type qui ne le concernait normalement pas ! ... Ce qui était accepté sans problème. Et en fin de troisième, l'élève de type II nanti d'un bon dossier pouvait fort bien être orienté en Seconde !

Mais il y avait un troisième type ... pour lequel il en allait tout autrement ... le type III : les classes de 6° et 5° dites "de transition" suivi par les 4° et 3° "pratiques" ( devenues plus tard CPPN ) au terme desquelles les élèves passaient un examen qui , pour ceux qui le réussissaient, leur donnait droit à un diplôme : le DFEO ( Diplôme de fin d'Etude Obligatoire ) qui disait bien ce qu'il disait : le système avait gardé en son sein ces élèves, tant qu'ils étaient soumis à l'obligation scolaire ... et là, c'était fini . Bon ! Mais pour quelle formation ? Dès la sixième ces élèves étaient victimes d'une discrimination qu'ils ne pouvaient ignorer : contrairement au fonctionnement des autres classes, n'intervenait dans la leur, qu'un seul maître, comme en primaire ( Instituteur Spécialisé ) chargé de toutes les disciplines , y compris l'EPS ... et ils étaient privés de l'enseignement de la première langue vivante ( pour nous l'anglais ) ce qui les rendait prisonniers de cette voie !! Pour tout dire, je trouvais scandaleuse cette orientation-condamnation, pour le moins prématurée .

### Le projet :

- Installer des classes de niveau afin d'offrir aux professeurs des classes les plus homogènes possibles. Mais plutôt que de parler de classes de niveaux, j'aimerais mieux dire des classes "à profil". Car on trouve des élèves qui sont "bons en tout" ... mais ensuite, surtout des élèves à tendance littéraire, ou scientifique ... et certains, en *difficulté*, quelle que soit la discipline ... .
- Et pour rendre le public à enseigner plus homogène encore, je proposais la constitution de groupes de niveau ! L'organisation supposait que l'on mette en parallèle 2 classes de niveau semblable, avec le même emploi du temps. Et dans les disciplines fondamentales, Français, Math et Anglais, les professeurs concernés devaient se répartir les élèves des deux classes selon leur niveau. Le professeur chargé du groupe le moins performant pouvait avoir une heure de plus avec ses élèves. Cela supposait évidemment une concertation permanente entre les professeurs concernés ( progression dans le programme, évaluation des élèves, constitution des groupes ) .
- Mais le côté le plus "nouveau" touchait le type III : les classes de transition avec enseignants uniques. Je traiterai ces classes comme les autres, en demandant aux instituteurs de se spécialiser sur la moitié des disciplines ( ceci en concertation entre eux, évidemment, pour que tous les besoins soient couverts ). Ainsi, ils seraient deux à intervenir dans une classe ( et dans leurs matières préférées ). Je précise que j'inciterai ces instituteurs à mêler dans leur choix disciplines littéraires et disciplines scientifiques afin de garder une vision globale de chaque élève ( contrairement à l'organisation figée des PEGC : lettres-histoire-géographie, lettres-langue étrangère, ou maths- sciences, maths-physique etc ... ). Et de plus, j'introduirai ces classes dans le service des professeurs d'anglais et d'EPS !! Dans un premier temps, déjà, avec l'intervention de quatre professeurs sur leur classe, ces élèves ne se sentiraient plus discriminés ! Et grâce aux progrès espérés ( et à l'apprentissage de l'Anglais !! ) ils pourraient sortir de ce cycle désespérant : les quatrièmes aménagées , avec leurs horaires renforcés , joueraient, en cas de besoin, pleinement leur rôle .
- Le projet ficelé, je l'envoyais au ministère , par la voie hiérarchique, bien sûr .

### La conduite :

Quelques temps après la reprise début de mars, je fus convoqué par le Vice-Recteur qui m'appris que mon projet "d'expérimentation" avait été retenu et il me demanda de le lui exposer . Il m'écouta avec intérêt. Dès que cette décision fut rendue publique avec la parution au BO de la liste des CES sélectionnés, j'*affichais* cette liste dans la salle des professeurs ... avec une convocation à une réunion d'information générale. Curieux, tous les professeurs répondirent à l'invitation et j'eus le grand plaisir de constater que, conscients des résultats plutôt médiocres de leurs élèves, ils étaient dans leur grande majorité favorables à toute nouveauté de nature à améliorer la situation. Il me faut préciser que les instituteurs spécialisés des classes de transition furent particulièrement emballés par le projet : ils allaient pouvoir se spécialiser dans la moitié de leurs disciplines, seraient déchargés de l'EPS ( je pense particulièrement à une dame d'âge bien mûr ), et s'adresseraient à des élèves qui n'auraient plus le sentiment d'être discriminés. Bien évidemment cette réunion fut suivie de bien d'autres, dédiées aux détails de l'organisation à mettre en place.

Mais tout le système reposait sur la constitution des classes : elles devaient être le plus "homogènes" possible . À l'entrée en sixième se fonder uniquement sur le dossier d'orientation et les appréciations du primaire me paraissait *insuffisant* ; faire intervenir dans cette évaluation plusieurs personnes serait une source de possibles distorsions ; je décidais donc de m'occuper seul de ce travail et organisais le calendrier des inscriptions de façon à pouvoir recevoir chaque élève et, le plus souvent, sa mère, pour un petit entretien. Son dossier d'orientation sous les yeux j'interrogeais l'enfant sur ses résultats ( pourquoi, comment , préférences, etc... ) et voyais au passage l'attitude du parent ( intervention ou pas , suivi à la maison ou pas etc ... ) . Et à la fin de l'entretien je notais par quelques symboles les indices recueillis sur une petite fiche cartonnée qui avait été préalablement remplie avec les renseignements familiaux traditionnels .

C'est grâce à ces petites fiches que je pourrais ensuite constituer des groupes homogènes.

Les professeurs gagnés à la cause du projet, il restait à le faire adopter par le Conseil d'Administration, ce qui ne posa aucun problème, les parents approuvant ce qui était en quelque sorte une individualisation du traitement de leurs enfants.

Je dois, pour être complet, parler d'une autre spécificité du CES, dès la rentrée 1973 due à la proposition du nouveau Principal-Adjoint ( le précédent avait dû demander sa mutation pour raison familiale ) : le fonctionnement en journée-continue sur la base de 5 heures d'ouverture le matin, de 7h15 à 12h15. Il est important de préciser que nous évitions d'utiliser cette cinquième heure : seuls les élèves qui avaient choisi l'option latin y étaient nécessairement soumis, vu leur horaire global. Cette nouveauté fut votée à l'unanimité du Conseil d'Administration, après une période test d'un trimestre. L'après midi, le CES accueillait les élèves pour des activités libres ( lecture au CDI, activités socio-éducatives, activités sportives diverses grâce à la participation des formateurs de Jeunesse et Sport qui soutenait notre projet : il est vrai que j'avais ouvert une section sport-étude natation , la nouvelle piscine étant juste en face de notre bâtiment. Et, par ailleurs, toujours pour améliorer le cycle III, j'avais obtenu du rectorat la transformation d'une de mes classes "pratiques" en CPA ( Classe de Pré-apprentissage ) qui ouvrait ces élèves au monde du travail ... et ceci contre l'avis de l'inspecteur du technique ( « Mais vous vous rendez compte que vous allez mettre ces enfants dans les mains des patrons ? » )

Ainsi fonctionna le CES remodelé, et je dois dire, en hommage à tous les enseignants de cet établissement , avec une conscience professionnelle exemplaire, une bonne volonté manifeste, bref, une participation active et volontaire à "notre" projet. Chaque année, nos élèves progressaient : les résultats au BEPC en faisaient foi. Et la quatrième année, pour les élèves qui avaient inauguré le système, et en avait bénéficié tout au long de leur passage au CES, nous disputions les meilleurs résultats au meilleur CES du centre ville !! C'était d'autant plus remarquable, que parmi nos candidats à nous, il y avait les élèves initialement orientés en "transition" , et reversés dans le circuit "normal" grâce à notre projet .

Face à cette expérience, que penser de "l'hétérogénéité" volontaire et systématique ??? Je voudrais

terminer mon propos par quatre petites anecdotes :

- 1 - Tout d'abord, pour la petite histoire, lors de la mise en place de la réforme Haby en 1975 , le Vice-Recteur convoqua à une réunion tous les principaux pour leur donner les consignes d'application : l'hétérogénéité était OBLIGATOIRE et on nous donnait des pratiques pour être bien sûr de mélanger dans les mêmes classes les meilleurs élèves et les plus en difficulté !!!... Vous imaginez ma réaction en entendant ce que je considérais comme des inepties : je levais la main pour demander la parole et déclarais que je refusais d'appliquer ces consignes contraires à l'intérêt de mes élèves . Le Vice-Recteur me rappela que j'étais fonctionnaire et devais appliquer ...etc ... . Mais comme je persistais, et comme il me connaissait bien ( c'est à lui que j'avais été amené à exposer mon projet ) il finit par me proposer de pratiquer une "hétérogénéité modulée" !... et j'ai ainsi, "CES chargé d'expérimentation", pu continuer mon organisation sans problème. Il n'est pas inutile de rappeler, qu'à cette époque, le grade de Principal ( comme de Proviseur ) n'existait pas : le chef d'établissement restait "professeur dans les fonctions de ..." et pouvait à tout moment être reversé dans sa fonction d'origine.
- 2 - Un ou deux ans plus tard deux "missionnaires" étaient envoyés de Métropole pour convaincre les Principaux de l'île, s'il en était besoin, que l'hétérogénéité était l'organisation idéale pour les élèves : Ils avaient étudié plusieurs CES , certains appliquant strictement la réforme et les autres pas, et comparé les résultats. Ils ont précisé que pour apprécier les situations, ils n'avaient pas utilisé les notes des professeurs qui n'étaient pas fiables ( sic ) mais leurs propres critères : et c'était évident :

les élèves placés en situation d'hétérogénéité avaient "progressé plus vite que les autres" ! Les critères d'évaluation me parurent très fumeux ... à la fin de leur exposé ils demandèrent de poser les questions auxquelles ils répondraient globalement : je demandais ce qui avait prévalu au choix de cette réforme : la pédagogie ou l'idéologie ? Ils répondirent aux questions posées sauf à la mienne, et allaient s'arrêter là. Je levais la main et reposais ma question ... et un peu gênés ils convinrent que c'était l'idéologie qui avait présidé à cette réforme. Ce qui me permit de conclure qu'elle était anti-pédagogique .

- 3 -Quelques années plus tard, j'avais abandonné "mon" CES destiné à disparaître ( créé dans l'urgence faute de locaux, la construction de nouveaux CES ne rendait plus nécessaire cet établissement squattant un bâtiment de la Cité Scolaire ) et, nommé Proviseur, j'avais ouvert le Lycée de Saint Louis. L'année suivante, le Recteur de l'Académie d'Aix-en-Provence dont nous dépendions alors, en mission à la Réunion, vint en Décembre visiter notre Cité ( LEGT, CET et CES ) et après avoir parcouru des différents locaux, guidé par le chef d'établissement du lieu, il nous réunit tous les trois et nous interrogea sur les relations entre les trois établissements, qui étaient vraiment très bonnes, alors changeant de sujet, il nous demanda soudain : « Je voudrais savoir ce que vous pensez de l'hétérogénéité des classes ... parce que, à la dernière réunion des recteurs, nous nous sommes demandé si vraiment, c'était une bonne idée .... » . Je laissais à mes collègues le temps de répondre, mais comme nul ne se lançait, je pris la parole : « Je pense que nous avons de la chance que le ministère de la Santé ne soit pas animé par la même idéologie que celui de l'Éducation, car sinon, tous nos malades seraient regroupés dans les mêmes salles communes, et recevraient à heures fixes le même cachet d'aspirine. Je ne crois pas que la santé publique s'en porterait mieux ! ». D'abord surpris par cette déclaration, le Recteur ne réagit pas et puis, partant d'un grand éclat de rire, il s'exclama : « Ah ! Ah! Celle-là elle est bien bonne : je la replacerai ! » Je quittais cette réunion avec un certain espoir ... L'année suivante fut celle des élections présidentielles . Elle fut suivie d'un certain nombre de changements de Recteurs ... il n'a plus été question de revenir sur la Réforme Haby .
- 4- J'avais dans ce lycée informatisé certaines opérations, ce qui me permettait, chaque trimestre de seconde , d'envoyer à chaque CES de notre secteur la moyenne globale de leurs anciens dans les trois disciplines fondamentales . Ils avaient ainsi une idée de l'adaptation de leurs élèves au passage en Lycée . Quant à moi je savais quels CES avaient les meilleurs résultats. Une année, je constatais l'effondrement des notes en Math d'un CES d'ordinaire en tête dans les trois disciplines. Je téléphonais au Principal et lui demandais ce qui avait bien pu se passer et il me répondit que traditionnellement, il confiait en Math ses classes de troisième à un vieux professeur d'expérience, mais que celui-ci avait pris sa retraite et avait été remplacé par un jeune débutant .... mais me dit- Il : « Il va s'y faire, et ça viendra ! » . L'explication était claire. Mais dès l'année suivante, je constatais la régression progressive de ces résultats dans les trois disciplines jusqu'à la chute évidente, la quatrième année : je savais que le vieux Principal, qui avait continué à fonctionner traditionnellement avait pris sa retraite depuis 4 ans . Et le nouveau se conformait strictement à la réforme ... On voyait le résultat ...

Voilà ... Je voudrais dire pour terminer que l'on peut comprendre la volonté du réformateur face à la situation préalable : la constitution des classes dites "de niveau" formées exclusivement sur les résultats scolaires fin de CM2, les différentes filières de formation, offraient le spectacle de ce qui pouvait apparaître comme un tri de classes sociales. Les enfants des familles plus favorisées ayant pu bénéficier d'une ouverture, d'un apport, d'une culture, de lectures auxquels les enfants de famille défavorisée n'avaient pas eu accès. Mais pour le dire le plus simplement, on n'est pas plus intelligent parce qu'on est riche ! L'argent n'est pas source de capacités intellectuelles ! Et une détection plus fine des capacités chez l'enfant permet de choisir l'approche qui lui sera la plus adaptée. L'égalité des élèves doit être un objectif, celui pour chacun d'exploiter au mieux ses capacités . Si l'on veut chercher à atteindre une certaine égalité finale ce sera par un traitement inégalitaire, et alors pourra être rétabli l'ascenseur social et l'excellence de notre enseignement, mis à mal par le principe de l' hétérogénéité .

Souhaitons bon courage à notre jeune Ministre de l'Éducation : il lui en faudra !

JY.SAUZET . Proviseur à la retraite .

N'oubliez pas

**Le Trait d'Union est votre publication**

N'hésitez pas à nous envoyer vos textes. Nous nous ferons un plaisir et un devoir de les publier.

Le TDU est une publication de L'AMOPA-Réunion

*Directrice de publication:* **Christiane André**  
*Conception graphique:* **Jean-Yves Morau**  
*Responsable du site:* **Henri Lebon**  
*Photographies:* **Jean-Yves Morau**  
*Comité de lecture:* **Monique Azizollah**  
**Valérie Yvergniaux**

*Responsable abonnements:* **Gilbert Hoarau**  
*Site web:* [www.amopareunion.com](http://www.amopareunion.com)